

Lettre au secrétaire général de l'ONU/09.12.23 - [Agora des habitants de la Terre](#)

ENGLISH, ESPAÑOL, DEUTSCH, FRANÇAIS, CATALÀ, ΕΛΛΗΝΙΚΑ, PORTUGUÊS

Lettre ouverte au secrétaire général de l'ONU. La vie de la planète en question. Une proposition



La Bille bleue. (Crédit image: Nasa. Wikimedia Commons.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Quels que soient les sujets et les problèmes mondiaux considérés, une évidence dramatique s'impose : l'humanité est dans l'impossibilité de donner des réponses concrètes, immédiates, communes. Les pouvoirs institutionnalisés du système en place sont incapables de le faire car le système est structurellement en crise.

Il est bloqué, en particulier, par ses contradictions internes. Il veut la richesse et la puissance mais il est en train de détruire les éléments indispensables à la sécurité de la vie de la planète.

Les 30-40 prochaines années seront très dures et décisives pour l'humanité. On ne peut pas laisser les pouvoirs du système continuer leur œuvre de prédation et de destruction. Les habitants de la Terre doivent prendre en main la maîtrise de leur devenir. Il faut que l'humanité devienne, et soit reconnue, *par rapport à l'ensemble des habitants de la Terre* comme le sujet institutionnel de référence plurielle au plan politique, social, économique et culturel. C'est dans cette perspective que l'ONU peut et doit exercer une fonction historique essentielle, unique, dans le double sens de sujet de génération des processus qui doivent conduire à la construction d'une communauté de vie globale de la Terre juste, soutenable et libre, ainsi que de sujet d'accompagnement aux adaptations requises par les changements.

Par vos dernières prises de positions remarquées à propos des guerres mondiales absurdes en cours en Ukraine et entre Israël et la Palestine ainsi qu'au sujet de l'intolérable irresponsabilité des « gouvernants » politiques, économiques et technocratiques du monde face aux dévastations liées au changement climatique, vous avez fait preuve d'audace et de sagesse. Vous avez pris position en esprit de justice et sagesse en tant que représentant au plus haut niveau de l'organisation des peuples, des nations unies !

C'est essentiel que la voix du droit du monde soit entendue et respectée, renforçant dans l'imaginaire collectif la conscience qu'il ne saurait y avoir d'existence possible de l'humanité si les droits de tous les êtres humains ne sont pas garantis en égale dignité, dans la justice et la paix. Il n'y a de sécurité que si elle est collective et générale.

Les valeurs du monde. L'esprit onusien mis en question

Nous sommes membres d'une petite organisation internationale, âgée de 5 ans, née au mois de décembre 2018, le mois de l'année historique (1948) de la Déclaration Universelle des Droits Humains. Notre objectif est d'agir en faveur de la reconnaissance de l'Humanité en tant que sujet institutionnel de régulation de la communauté de vie globale de la Terre pour la dignité et le bien-être de tous ses habitants, leurs droits, leurs responsabilités, les biens communs publics mondiaux essentiels à la vie de toutes et de tous.

La présente lettre ouverte concerne en particulier **la génération des processus de construction d'un autre devenir de la vie.**

Les deux questions fondamentales pour le devenir de la vie

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention et votre intervention sur deux principes clé de l'actuelle vision dominante du monde que sont la brevetabilité privée à but lucratif du vivant et de l'intelligence artificielle, et la financiarisation de la nature et des biens communs publics mondiaux. La puissance du système mondial de l'économie capitaliste de marché repose de plus en plus ces deux principes. Leur rôle dans la régulation planétaire de la vie est fondamental et crucial, ce qui explique leur absence dans les questionnements et les débats sur la gestion et sur la sortie des crises en cours. Pour les pouvoirs en place ils sont deux axiomes hors discussion.

L'expérience de ces 50 dernières années montrent, en revanche, que tant que ces deux principes ne soient pas abandonnés ou sérieusement repositionnés, la sauvegarde et la promotion des droits fondamentaux humains et sociaux universels et des droits des peuples seront de moins en moins assurées. En conséquence, l'éradication des facteurs générateurs de l'appauvrissement dans le monde ne sera plus un objectif de nos sociétés. Il suffit, pour confirmation, de considérer la dégringolade du niveau des objectifs de la lutte contre la pauvreté menée au niveau du système onusien par rapport à 1980 !

Il n'y aura pas non plus de développement durable réel, comme démontré par la régression en cours des objectifs concernant la réduction des émissions de CO2, par l'augmentation des investissements dans les énergies fossiles, par la non-mise au ban des bouteilles en plastique, par la régulation laxiste concernant les produits chimiques à toxicité élevée, notamment les pesticides, et que les Etats continuent à « autoriser » sans se soucier de leur toxicité. Nous pensons à cet égard à la crise du REACH européen et à la prolongation de dix ans de l'autorisation du glyphosate par l'UE. Bref, plus les formes de vie connues deviennent objets d'appropriation privée à but lucratif, plus la politique réelle de la vie est soumise aux intérêts des nouveaux « seigneurs de la vie » et à leurs impératifs de puissance et de rendements financiers à court terme.

Breveter le vivant à titre privé et lucratif (par exemple, les semences) a été toujours rejeté car la vie n'appartient pas aux humains, nous en sommes parties. La Cour Suprême des États-Unis en a décidé autrement en 1980 justifiant sa décision « au nom » de la liberté de la recherche ainsi que « en défense » des intérêts économiques des États-Unis.

En outre, jamais les êtres humains n'avaient réduit le monde naturel, au plan conceptuel, à un ensemble de « capitaux naturels » et donc à des « avoirs financiers ». Les thuriféraires de l'économie dominante ont proclamé qu'il n'y a pas de société mais le marché, qu'il n'y a pas de social mais des individus. Leurs « disciples » ont réussi ces dernières années à faire accepter l'idée qu'il n'y a pas de nature mais des capitaux « naturels », de plus en plus artificiels, technologiques et virtuels. Par la mise en Bourse de l'eau par la Bourse de Chicago le 7 décembre 2020 (il y a déjà trois ans !) – ouverture des marchés financiers des produits dérivés aux transactions commerciales sur l'eau -, les éléments de la nature auront de la valeur seulement s'ils sont soumis aux logiques de la propriété privée, de l'échange marchand et de la valorisation financière boursière.

La financiarisation de la nature a atteint sa formulation la plus avancée à ce jour à l'occasion de la COP15-Biodiversité de l'ONU (Montréal, décembre 2022). La communauté internationale des Etats a fait siennes les propositions dites des 30+30+30, à savoir l'attribution à des « Natural Capitals Corporations » – une nouvelle catégorie d'entreprises créées par la Bourse de New York (« Wall Street ») en octobre 2021 – de la gestion de 30% du monde naturel de la Planète, dont 30% des éléments les plus dégradés mais récupérables, pour leur sauvegarde et restauration d'ici l'an 2030 (année de clôture de l'Agenda de l'ONU 2015-2030 « Les objectifs du développement durable »). Précisons que ces propositions ont été formulées en détail en janvier 2021 dans le « Natural Capitals Protocol », élaboré et signé par la *Natural Capitals Coalition*, composée par plus de 450 entreprises industrielles, commerciales et financières privées, actives dans les domaines des « ressources naturelles ». En outre, la Natural Capitals Coalition a obtenu le soutien de l'organisation *Alliance for Nature* (plus de 70 organismes, associations, fondations privées de défense de la nature, parmi lesquels figure aussi l'International Union for Conservation of Nature).

Vous comprenez, Monsieur le Secrétaire Général, notre inquiétude, accentuée par le fait que l'économiste en chef de l'ONU fait partie des promoteurs de la financiarisation de la nature, faisant valoir les mêmes arguments que ceux mis en avant par les auteurs du Natural Capitals Protocol.

Certes, cela se situe dans l'esprit de l'ouverture au secteur privé de la part de l'ONU marquée par la signature en 2000 du Global Compact (*Le Pacte Global*) entre le secrétariat général de l'ONU et les principales entreprises multinationales privées. Le pacte a légalisé la participation du secteur privé aux travaux de l'ONU sans pouvoir de vote. Malgré cette restriction, en vingt ans, l'influence du monde du business et de la finance sur les travaux onusiens n'a fait qu'augmenter. Les cas de la brevetabilité privée du vivant et de la financiarisation de la nature en sont des indicateurs éclairants.

Monsieur le Secrétaire général, le renversement des valeurs est profond.

Avoir légalisé la propriété intellectuelle privée sur le vivant a signifié la réduction de la connaissance – l'esprit de la créativité des humains – à une marchandise, une affaire de marchands et de propriétaires rapaces. Elle a transféré la maîtrise de la vie aux maîtres des données et a réduit ainsi la connaissance à une matière première

pour les activités économiques. Nous sommes devant l'une des plus grandes erreurs historiques commises par les dirigeants du monde.

De même, avoir théorisé la conception que la nature est un ensemble de « capitaux naturels », le « capital naturel » de la planète, a réduit la nature à une catégorie particulière de l'économie de marché, le capital. Or, cette économie n'est pas la seule forme d'économie possible ni, à notre avis, la meilleure. La nature a été depuis toujours considérée comme constituant le cadre de référence existentiel de la vie. Elle est désormais vue essentiellement comme un « asset », un actif, de grande valeur stratégique pour l'économie mondiale dominante. Il s'agit d'un véritable vol de la vie et de l'espèce humaine. On voit mal, dans ce contexte, comment pouvoir parler de responsabilité des humains et d'éthique universelle. La seule responsabilité qui compte est celle vis-à-vis des marchés financiers, et la seule « éthique » (!?) universelle semble être celle de l'enrichissement.

* * *

Notre crainte est que la COP28 devienne une nouvelle grande occasion pour le monde du business et de la finance de consolider et de consacrer l'orientation en faveur de la financiarisation de la nature sous la couverture des impératifs financiers de l'action climatique et de l'idée, apparemment positive, de « placer la nature » (d'abord) en tant que capital naturel au cœur de l'action pour le climat.

Nous en venons ainsi à la proposition.

La proposition.

Pour une régénération coopérative et mutualiste de la vie de la Terre à partir de l'Eau, l'Alimentation et la Santé » « La Planète EAS »

Face à l'incapacité du système de donner des réponses aux crises, le sursaut de l'humanité ne peut venir que par l'application de valeurs et de principes à l'opposé de ceux qui sont en train de conduire le monde à sa ruine.

Les piliers portants de la planète EAS

Tout d'abord, les valeurs et les principes « constitutionnels » du coopérativisme et du mutualisme planétaires, libérés des incrustations et des déformations structurelles dont ils ont été l'objet ces quatre dernières décennies (les exceptions ne manquent pas évidemment). Ces valeurs et ces principes avaient été capables de régénérer le monde du XIXe siècle et de promouvoir la société du welfare du XXe siècle au niveau de l'Etat « national » ; notamment dans sa concrétisation la plus innovante et riche au plan des valeurs de justice, de solidarité, de démocratie (et de paix représentée par la version scandinave).

Aujourd'hui, l'horizon planétaire comporte une régénération de la coopération et de la mutualisation par rapport à leurs origines et à leurs rôles. Jadis, formes socio-économiques parallèles à l'économie de marché dominante elles constituent, aujourd'hui, nécessairement, des expressions de la vie sociétale à l'échelle de la planète.

Les champs d'action de la régénération

Au départ, la mise en place opérationnelle des processus de régénération devrait s'effectuer à partir de trois domaines clé pour la vie et la justice : l'Eau, l'Alimentation et la Santé, d'où l'appellation du projet « La planète EAS ». Leur développement aurait une grande réverbération sur le reste de la société.

L'objectif est de s'attaquer à la concrétisation des droits universels à l'eau, à l'alimentation et à la santé de manière intégrée (indispensable) surtout au niveau des principes et des moyens d'action ; ancrée dans les territoires des communautés de base et des collectivités ; solidariste, c'est-à-dire de partage des responsabilités entre territoires et institutions.

Une telle approche ne sera pas facile à appliquer, les lacunes et les conflits actuels ne seront pas éliminés d'un coup de baguette magique. Mais ces trois domaines, desquels la construction d'un devenir différent de la vie dépend, se prêtent bien à incarner les espaces laboratoires privilégiés d'une libération de la vie de la Terre des néfastes effets de la prédation en cours.

Les institutions sociétales de la Planète EAS

L'ancrage dans les territoires, à partir des trois biens (et services) communs publics mondiaux essentiels pour la vie, se fera par la création, localement, d'une nouvelle génération d'entreprises coopératives et mutualistes, soutenue par une nouvelle génération de réseaux locaux de caisses d'épargne et de crédit publiques collectives. L'expérience montre que, lorsqu'un territoire est capable de garantir, en tant que droits, l'eau, l'alimentation et la santé à tous ses membres, la partie la plus importante du chemin de vie est accompli. Ainsi, la sécurité d'existence collective, grâce également à une capacité de résilience commune sur le plan social, financier et technologique, serait au rendez-vous, comme le serait une démocratie participative effective.

Les continents africains, latino-américains et asiatiques sont particulièrement riches de ces ancrages. Mais leurs potentiels de construction d'un autre devenir ont été laminés par la violence de l'accaparement prédateur des terres et des eaux par les groupes économiques et technocratiques dominants au nom des impératifs de la globalisation de leur économie de marché et de la puissance de leurs Etats.

La régénération ne pourra pas se faire dans le cadre des marchés mondiaux et de la finance mondiale actuels. Il faut travailler à la mise en place d'un système politico-institutionnel fondé sur le développement et la primauté d'un système financier mondial public.

Aujourd'hui, la finance est aux mains des sujets privés. L'Etat ne possède plus le pouvoir de créer la monnaie. Il faut créer des institutions financières publiques cohérentes avec les objectifs de « La planète EAS », à savoir la Caisse mondiale de dépôts et de consignation et le Fonds planétaire de garantie des biens communs essentiels pour la vie, sous la tutelle d'un Conseil mondial de la sécurité des droits universels.

Il faut donc impulser les processus à long terme pour un coopérativisme/ mutualisme sociétal planétaire au service de la sauvegarde, des soins et de la paix de la communauté globale de vie de la Terre.

Nous savons que l'ONU a récemment approuvé la proposition de proclamer 2025 l'année internationale des coopératives. Il s'agit pour nous d'une coïncidence fort heureuse.

Monsieur le Secrétaire général,

Serait-il possible de soutenir la constitution d'un groupe de travail mondial indépendant chargé d'approfondir les questions ici traitées et de soumettre fin 2024 une proposition sur la pertinence et la faisabilité du projet « La planète EAS » ?

En tant qu'Agora des Habitants de la Terre nous sommes prêts à y participer et apporter notre modeste contribution au niveau des idées et des expériences de nos membres.

Un grand merci sincère, Monsieur le Secrétaire général, pour votre aimable attention et votre considération.

Dans l'espoir...

Signatures (membres et ami-e-s de l'Agora des Habitants de la Terre)

Argentine. Aníbal Ignacio Faccendini, Centro Interdisciplinaire del Agua, Universidad Nacional de Rosario UNR; Daniel Elías, Professeur UNR, Flavio Faccendini, Diplomatura del Agua y el Ambiente de la UNR. **Belgique.** Pierre Galand, ancien sénateur, président du Forum Nord-Sud. Christine Pagnoulle, Professeure émérite, Univ.Liège. ATTAC Bruxelles 2. ATTAC Liège. Catherine Schlitz, Présidente Présence et Action Culturelles d'Angleur. Kim Le Quang, employé, membre Rise for the Climate, Marlène Wiame, employée, membre Rise for the Climate, Pietro Pizzuti, comédien. Bernard Tirtiaux, sculpteur, écrivain. Maria Palatine, harpiste, chanteuse. Alain Adriaens, élu local, activiste pour la sobriété. Fabrice Delvaux, Kréativa. Jean-Claude Polet, Professeur émérite UCL. Anne Rondelet, pensionnée. Riccardo Petrella, professeur émérite UCL. Vincent De Cat, entrepreneur. Paola Pizzuti, conférencière pédagogique. Anne Molitor, citoyenne. Françoise Deville, citoyenne. Anne Sylvain, comédienne. Aïka Mittler, écrivain, traducteur. Éric Brucher, écrivain, professeur. Lisa Cogniaux, artiste. Susann Heenen-Wolff, prof. dr. phil. Catherine Papier, en qualité de son appartenance au genre humain. Marie-Paule Kumps, comédienne et autrice. Soumaya Hallak, soprano, 1,2,3 Hope, Love, Life for Peace ! Bernard Cogniaux, pédagogue. Olivier Bastin, architecte, Président de la Fédération des Associations d'Architectes de Belgique. Sylvie Lausberg, auteure et historienne. Éric De Staerck, Directeur du Théâtre des Riches Claires. Victor Lefevre, comédien, metteur en scène. Éric D'Agostino, réalisateur, musicien. Roda Fawaz, comédien, auteur. Karine Watelet, technicienne audiovisuelle, **Brésil.** Marcos P. Arruda, Moema Viezzler, écrivaine, féministe. Armando De Negri, médecin, Organisation latinoaméricaine de la santé. Marcelo Barros, théologien, moine bénédictin. **Canada-Québec.** Martine Chatelain, éducatrice. Hélène Tremblay, Narratrice de l'Humanité. Pierre Jasmin, pianiste, Secrétaire général des Artistes pour la Paix. Jean-Yves Proulx, citoyen engagé. **Chili.** Luis Infanti De la Mora, évêque de Aysén. Nicolás Labajos, éducateur, Aysén. Comisión Justicia y Paz, Aysén de la Patagonia. Carlos Andrade Oporto, Pasteur Evangélico, Coyhaique. Adriana Fernandez, éducatrice. **Egypte.** Hoda Houssein, écrivaine, activiste écologique. Mamdouh Habashi, architecte, fondateur du Mouvement Kifaya (Assez). Anwar Moghith, professeur et philosophe. **France.** Melissa Gingreau la Boisselière, porte-parole de « Mega-Bassines non merci ». Philip Veniel, sociologue. Laury Gingreau, la Boisselière. Jean-Pierre Wauquier, président de H²O sans frontières. Alassane Ba, directeur du centre européen humaniste des métiers de la pharmacie. Jean-Claude Oliva, directeur de la Coordination EAU Île-de-France, Président de la régie publique de l'eau d'Est Ensemble. Yovan Gilles, artiste scénique polyvalent, « Les périphériques vous parlent » et Université du Bien Commun à Paris, Cristina Bertelli, « Les périphériques vous parlent » et Université du Bien Commun. Annie Flexer, documentaliste, linguiste, UBC., Patrick Viveret, philosophe, fondateur de « Les rencontres en Humanité ». Corinne Ducrey, présidente du Festival Chemin faisant. **Jordanie.** Mme Abla Abou Elbeh, ancienne député. **Irak.** Hazem Mohamad Shoker, écrivain. Ibrahim Doulaymi, journaliste spécialisé dans le domaine écologique. **Italie.** Roberto Savio, expert de renommée mondiale de communication, président de Other News. Monastère du Bien Commun/Vérone. Paola Libanti, pensionnée. Luca Cecchi, agent de commerce, pensionné, militant de l'eau. Marinella Nasoni, ancienne syndicaliste. Sergio e Clara Castioni, libraires. Antonino Russo, employé secteur public. Domenico Rizzuti, ancien syndicaliste secteur Recherche, Forum italo-tunisien. Consiglia Salvio, enseignante, militante de l'eau. Francesco Comina, écrivain, professeur. Roberto Musacchio, ancien euro-parlementaire, Transform Italia. Roberto Morea, Comité européen de Transform Europe. Elena Mazzoni, femme politique de la gauche italienne. Patrizia Sentinelli, ancienne ministre à la coopération internationale, fondatrice de Altramente. Guido Barbera, président de CIPSI-ETS. Roberto Colombo, ancien maire et président d'une régie publique de l'eau en Lombardie. Maurizio Montalto, avocat, président du « Mouvement Blu ». Loretta Moramarco, avocate, militante eau. Michele Loporcaro, agriculteur bio. Christian Troger, syndicaliste. Anton Auer, écologiste, pensionné, Gina Abbate, Pax Christi. Mario Agostinelli, physicien, président de « Laudato sii », Emilio Molinari e

Oreste Magni, membres aussi de « Laudato sii ». Daniela Padoan, écrivaine et essayiste. Paolo Ferrero, ancien ministre du travail, essayiste Paolo Ferrari, conseiller municipal, militant pacifiste. Paolo Rizzi, militant écologiste, poète, chanteur. Carmelo Corso, professeur. Alfio Foti, président de l'Altra Storia, Pina Ancona, pensionnée. Silvana Risi, citoyenne et membre CVX. Bruno Risi, citoyen et membre Associazione Murolo Napoli. Maria Bertone pensionnée, membre de CVX Italia. **Liban**. Lilia Ghanem, anthropologue, rédactrice en chef « The Ecologist » en arabe. Islam Neeman, avocat, ancien ministre. Saad Mehio, journaliste, président du Club de dialogue régional. Ezzedine Kassem, journaliste et éditeur. Houssine Kobeissy, traducteur et journaliste. Joud Haidar, poète et médecin. Ahlam Baydoun, professeur, juriste. **Lybie**. Abdallah Maatouk, chroniqueur. Abdel Kader Ghouka, ancien ambassadeur et écrivain. **Palestine**. Anwar Abu Eisheh, ancien ministre, écrivain. Sahar Quasmeh, député. Youssef Salman, président d'association. **Portugal**. Joao Caraça, ancien directeur de la Science, Fondation Calouste Gulbenkian. **Tunisie**. Manubia Bengthahem, professeur et activiste féministe. Rafic Boujdariah, médecin et activiste. Samir Besançon, philosophe, médecin et activiste écologique. Samira Ghedish, professeure et militante associative. **Syrie**. Wagih Hamoud, ingénieur et activiste.

Catégories: Ecologie et Environnement, Economie, Humanisme et Spiritualité, International
Tags: lettre ouverte, ONU, secrétaire général de l'ONU, vie de la planète